



GTTN

Global Timber
Tracking Network

Un rapport de l'atelier régional du GTTN en Afrique

Yaoundé, 27-28 juin 2018

Version du document 20181105



GTTN

Global Timber
Tracking Network

Sommaire

1	Introduction	4
2	Introduction de méthodes d'identification du bois.....	6
3	Demandes et obstacles en ce qui concerne le suivi du bois en Afrique.....	7
4	Les cadres de la coopération en Afrique.....	8
5	Cartographie des défis et des opportunités.....	10
5.1	Sujet A. Tracer la voie du renforcement de la coopération régionale_	11
5.2	Sujet B. Les capacités actuelles d'identification du bois _____	13
5.3	Sujet C. Protection locale et coopération mondiale : DPI et APA ____	15
5.4	Sujet D. Priorisation des espèces de bois pour l'élaboration des données de référence _____	16

Niveau de diffusion

[X]

PU	- Public (doit être disponible sur le site Web)	X
RE	- Limitée à un groupe spécifié par le consortium (y compris le donateur)	
CO	- Confidentiel, uniquement pour les membres du consortium (y compris le donateur)	

Indication de la version

Version	Date	Notes
1.0	20181106	

Contributeurs

Chapitre	Nom (affiliation)
Tout	Gesche Schifferdecker (EFI), Jo Van Brusselen (EFI), Marius Ekué (Thuenen)
5.1	Marius Ekué (Bioversity International)
5.2	Nele Schmitz (Thuenen)
5.3	Pacyinz Lyfoung (PIIPA)
5.4	Jo Van Brusselen (EFI)

Réviseurs

Chapitre	Nom (affiliation)
Tout	

1 Introduction

Afin de sensibiliser davantage les parties prenantes africaines issues du domaine de la recherche, des institutions gouvernementales et non gouvernementales, des partenaires au développement et du secteur privé à ce qu'est le Réseau mondial de traçabilité du bois (GTTN) et au potentiel croissant des techniques de traçabilité du bois pour aider à réprimer l'exploitation illégale en Afrique, le GTTN a organisé son [Atelier régional pour l'Afrique à Yaoundé, au Cameroun](#), les 27 et 28 juin 2018, en collaboration avec Bioversity International.



L'objectif de l'atelier n'était pas seulement d'accroître la sensibilisation des parties prenantes en Afrique sur le GTTN, mais aussi d'identifier l'intérêt, les demandes potentielles et les obstacles potentiels à l'adoption des technologies de suivi du bois sur le continent. En collaboration avec les parties prenantes africaines, le GTTN a voulu explorer les besoins de renforcement des capacités et de transfert des connaissances afin de développer les compétences, les connaissances et les outils, notamment dans le but d'accroître l'adoption du suivi du bois sur le continent. L'Afrique est à peine représentée sur la [carte des fournisseurs de services](#) du GTTN. Étant donné que le GTTN est en passe de finaliser un répertoire des fournisseurs de services, l'atelier a également permis de cartographier les capacités et le savoir-faire existants avec les laboratoires déjà impliqués dans le suivi du bois

ainsi qu'avec les laboratoires qui appliquent actuellement leurs compétences à d'autres domaines (par exemple, l'agriculture, les espèces CITES autres que le bois, etc.). D'autres sujets importants étaient le traitement et le partage des droits de propriété intellectuelle (DPI) ainsi que les questions relatives à l'accès et au partage des avantages (APA). Enfin, l'atelier visait à identifier l'intérêt pour le développement de partenariats stratégiques (avec le secteur privé, les institutions clés et les décideurs) au sein des pays africains dans l'application des technologies de traçabilité du bois et à explorer ainsi les possibilités de collaboration et d'élargissement de l'initiative GTTN entre les pays du côté de l'offre et de la demande pour instaurer des systèmes efficaces de traçabilité du bois.



Hauke Brankamp, de l'ambassade d'Allemagne au Cameroun, a ouvert la réunion en soulignant l'importance d'un réseau actif dans les pays producteurs de bois. Son appel a suscité un vif enthousiasme de la part des quelque vingt-cinq participants venus de tout le continent, qui ont fait part de leurs expériences recueillies au sein d'instituts de recherche, d'autorités locales, d'organisation politiques, d'ONG ainsi que d'entreprises privées.

Après une introduction au concept et aux activités du GTTN (Jo Van Brusselen, coordinateur du projet GTTN), et un aperçu du rôle joué par les acteurs africains au sein du réseau (Gesche Schifferdecker, responsable de la

communication du GTTN), Marius Ekué (représentant Bioversity au Cameroun et membre du comité directeur du GTTN) a évoqué les capacités locales et a déclaré sans ambages que des investissements sont nécessaires pour le développement des capacités et le transfert technologique (notamment vers les pays du bassin du Congo). L'adoption des technologies de traçabilité du bois nécessite le développement de compétences, de connaissances et d'outils, mais aussi la possibilité d'appliquer les outils directement dans les pays producteurs.

2 Introduction de méthodes d'identification du bois

Après le discours engagé prononcé par Marius, quatre méthodes différentes d'identification du bois ont été présentées. Harisoa Ravaomanalina (Autorité scientifique de la CITES Madagascar) a introduit l'anatomie du bois comme outil d'identification des espèces ligneuses malgaches les plus fréquemment commercialisées. Elle a également évoqué les défis inhérents à la collecte de données, car les espèces de *Dalbergia* sur lesquelles elle travaille sont menacées d'extinction et les échantillons sont rares. La présentation de Harisoa a été suivie par une introduction à l'analyse de l'ADN du bois, présentée par Marius Ekué, qui a abordé les avantages de cette méthode en ce qui concerne l'identification des espèces et l'origine géographique, mais il a également souligné l'importance des prélèvements appropriés et du développement de bases de données de référence. Micha Horacek (Francisco Josephinum Secondary College and Research Institute en Autriche) a partagé ses travaux sur les isotopes stables. Il a expliqué que, lorsqu'un arbre pousse et absorbe de l'eau, des nutriments et du dioxyde de carbone, ces rapports isotopiques stables, sont transmis au bois, en l'imprégnant de marqueurs géographiques que l'on peut ensuite utiliser pour identifier l'origine du bois.

Toutefois, il n'est pas possible d'utiliser l'analyse du rapport isotopique pour l'identification des espèces. Enfin, Cady Lancaster (US Forest Service & National Fish and Wildlife Forensic Lab) a partagé sa contribution vidéo pour discuter des avantages et des limites de la spectrométrie de masse DART TOF, qui analyse la composition chimique du bois pour identifier les espèces. (Si vous voulez en savoir plus sur les avantages et les limites des différentes méthodes d'identification du bois, consultez notre rubrique sur le site Web du GTTN en cliquant [ici](#)).



3 Demandes et obstacles en ce qui concerne le suivi du bois en Afrique

La troisième séance a été consacrée à l'identification des intérêts, des demandes et des obstacles en matière de traçabilité du bois en Afrique. Le premier orateur, Richard Gyimah (Ghana Forestry Commission), a parlé du potentiel de l'application des techniques d'identification du bois au Ghana. Richard a déclaré qu'en tant que pays APV, le Ghana dispose d'un système d'assurance de la légalité du bois (TLAS) – et, même si les outils innovants ne sont pas encore utilisés, il a soutenu leur application future et a souligné la nécessité d'associer les décideurs politiques. Se concentrant sur les capacités scientifiques en Afrique de l'Ouest, Emmanuel Opuni-Frimpong, de l'Université de l'énergie et des ressources naturelles au Ghana, a partagé ses

expériences faites avec le développement d'un centre de compétence pour l'identification du bois au Ghana. Sa présentation a été suivie par celle d'Eric Essomba (Environmental Investigation Agency - EIA), qui a exploré le potentiel des techniques d'identification du bois dans l'enquête de l'EIA dans le bassin du Congo. L'EIA est en passe de renforcer les capacités des organisations locales de la société civile pour collecter des échantillons d'okoumé dans la région. Germain Yene (Gersyn Services) a parlé de ses difficultés à organiser diverses campagnes d'échantillonnage, principalement en Afrique centrale.

Bien que tous les intervenants travaillent dans des environnements et des pays différents, ils ont tous souligné l'importance d'intensifier les discussions et la coopération régionales également avec les gouvernements locaux afin de renforcer les capacités régionales et la coopération entre les pays africains pour détecter et prévenir le commerce illicite du bois dans la région.

4 Les cadres de la coopération en Afrique

La dernière séance de la journée a été consacrée à une approche très pratique visant à développer des cadres de coopération en Afrique et avec l'Afrique. La session a débuté par une présentation d'Yves Nkoum Messoua, de l'Agence nationale d'appui au développement forestier (ANAFOR), au Cameroun. M. Nkoum Messoua a partagé l'expérience de l'ANAFOR avec la CITES, l'identification du bois et la protection des forêts camerounaises en mettant un accent particulier sur la traçabilité génétique de l'assamela (*Pericopsis elata*) au Cameroun. L'abattage illégal et la disparition d'habitats constituent une menace réelle pour l'assamela, qui est l'une des essences de feuillus tropicaux les plus prisées. Après des décennies d'extraction aux XX^e et XXI^e siècles, l'espèce a été inscrite à l'Annexe CITES II. Puisqu'on la trouve non seulement au Cameroun, mais aussi dans les pays voisins comme la

République du Congo, la RDC, le Ghana et le Nigeria, la collaboration est cruciale. La présentation d'Yves a été immédiatement suivie par celle de David Odee (Kenya Forest Research Institute - KEFRI), qui a donné un aperçu sur les initiatives de coopération en Afrique de l'Est ainsi que des projets internationaux que le KEFRI a menés sur les essences tropicales. La dernière présentation de la journée a été faite par Pacyinz Lyfoung (Public Interest Intellectual Property Advisors - PIIPA). Elle a abordé la question du traitement et du partage des droits de propriété intellectuelle, concernant la technologie, la méthodologie et les données de référence. Elle a également évoqué quelques questions relatives à l'accès et au partage des avantages (en référence au Protocole de Nagoya).



Les présentations ont été suivies par une table ronde avec plusieurs intervenants de la journée et par une implication active des participants dans les ateliers. Après un suivi du discours de Pacyinz et des débats controversés entre les scientifiques et les décideurs politiques (qui avaient des approches différentes sur ces sujets), le groupe s'est demandé si les producteurs de bois africains se concentraient davantage sur les espèces de bois utilisées dans les marchés nationaux, intra-africains ou internationaux. Il est intéressant de noter que les contributions suggèrent que tous sont importants, en fonction à la fois des essences de bois et des pays producteurs. Les participants ont

également identifié les principales parties prenantes dans la région afin de promouvoir et de développer davantage le GTTN et ses priorités d'action potentielles. Enfin, les participants ont décidé de poursuivre les échanges lors du World Café prévu pour le lendemain.

5 Cartographie des défis et des opportunités

La matinée du deuxième jour avait pour objectif de mener des discussions au sujet de quatre questions différentes dans le cadre de quatre sessions consécutives et alternantes. La table animée par Marius Ekué visait à développer des partenariats stratégiques (avec le secteur privé, les institutions clés et les décideurs) au sein des pays africains dans l'application des technologies de suivi du bois. Nele Schmitz (Thünen Institut) a identifié les capacités des outils d'identification du bois actuellement présentes en Afrique (directes ou cachées, c'est-à-dire les méthodes non encore utilisées sur le bois) et les capacités que l'on va encore devoir développer. Pacyinz Lyfoung a poursuivi la discussion engagée du premier jour et a travaillé avec son groupe sur des solutions pour la protection locale dans le cadre de la coopération mondiale avec un accent particulier sur les DPI et l'APA. La quatrième table a été animée par Jo Van Brusselen, qui a développé l'approche du GTTN en matière de priorisation des espèces de bois pour le développement des données de référence.



La réunion a été clôturée par une visite à la scierie locale Dino & Fils SA, guidée par les dirigeants Daniel Abomo et Njidam Moussa. De l'exploitation forestière aux différentes phases de transformation, l'entreprise fournit des produits intermédiaires et finis à ses clients sur le marché domestique et à l'étranger. Il a été démontré que l'entreprise accorde une grande importance aux normes de production et aux normes environnementales. Au cours de la visite, les participants de l'atelier régional ont reçu des informations au sujet des processus et de la chaîne de possession chez Dino & Fils ainsi que de la façon dont ils fonctionnent par rapport aux exigences de diligence raisonnable des marchés nationaux et internationaux.

5.1 Sujet A. Tracer la voie du renforcement de la coopération régionale

Nous avons discuté au sujet de méthodes efficaces pour approfondir la collaboration intra-africaine dans le domaine des technologies de traçabilité du bois et pour que l'utilisation de ces technologies devienne une routine sur le continent. Tout d'abord, les participants ont dressé la liste des différentes institutions africaines (institut national de recherche forestière, université, institut international de recherche, agence gouvernementale, jardin

botanique, etc.) qui traitent des questions d'identification du bois ou qui pourraient être impliquées à l'avenir. Il est important de noter que le secrétariat du GTTN (pendant les phases 1 et 2 ?) a déjà contacté la plupart des institutions mentionnées par les participants. Par la suite, le groupe a identifié trois principaux moyens de renforcer la coopération régionale intra-africaine afin d'accroître l'utilisation des technologies de suivi du bois sur le continent, à savoir 1) le renforcement des capacités, 2) le transfert des technologies de suivi du bois et 3) la mise en réseau des partenaires africains.

Tous les participants ont été unanimes à reconnaître que le **renforcement des capacités** est essentiel et qu'il pourrait être réalisé en offrant des formations pratiques et régulières sur le terrain, au sujet de l'identification du bois (au moins avec des techniques d'anatomie du bois), aux différentes parties prenantes impliquées dans la vérification de la légalité du bois. Il est, également, urgent d'élaborer et de mettre à disposition des manuels et des guides pratiques d'identification du bois dédié aux espèces de bois africaines commercialisées. Enfin, nous pouvons également coopérer avec des établissements universitaires et des centres de recherche internationaux (comme Bioversity International) basés en Afrique pour développer des programmes d'études sur les technologies de traçabilité du bois en vue de les intégrer à des programmes de diplômes forestiers proposés dans différents pays d'Afrique subsaharienne.

Le **transfert des technologies de traçabilité du bois** peut se faire de différentes manières. Des *outils de terrain* tels que le système de vision industrielle pour l'identification automatisée du bois sur le terrain ou l'application mobile d'identification du bois (My-Wood ID) peuvent être développés pour le bois africain et être facilement déployés pour une

utilisation sur le continent. Des *laboratoires de référence* devraient être mis en place là où il n'en existe pas actuellement (en particulier en Afrique centrale, où se trouve la deuxième plus grande forêt tropicale humide du monde, la forêt du bassin du Congo). Nous devrions également promouvoir une plus grande collaboration entre les laboratoires existants dans différentes régions (Ouest, Centre, Est et Sud) du continent travaillant sur différentes espèces.

Enfin, il conviendrait également de promouvoir la **mise en réseau** des scientifiques africains et des parties prenantes intéressées par l'identification du bois. Cela peut se faire par le biais de la création d'un nœud africain au sein du GTTN que Bioversity International a identifié et est prêt à diriger. Ce sous-réseau peut réunir des partenaires intéressés pour travailler sur les activités de renforcement des capacités et de transfert de technologie décrites ci-dessus, mais il a également développé des produits de communication spécifiques avec le secrétariat du GTTN et a, par ailleurs, lancé des projets de recherche collaborative sur des espèces de bois moins connues et des espèces commercialisées principalement sur le continent.

5.2 Sujet B. Les capacités actuelles d'identification du bois

Au cours de cette session en petits groupes, des discussions ont été menées sur les capacités d'identification du bois déjà présentes en Afrique (directes ou cachées, c'est-à-dire des méthodes pas encore utilisées sur le bois) et les capacités qu'il est impératif de développer.

Le laboratoire d'anatomie du bois de Madagascar a beaucoup d'expérience dans l'identification des espèces d'arbres, mais il n'a jusqu'à présent, sur le continent, aucun homologue avec lequel il pourrait partager son expérience.

Un large consensus a été obtenu sur le fait que l'accent devrait être mis sur ce qu'il se passe déjà et que l'on devrait d'abord capitaliser sur cette base. Il a donc été décidé d'établir une liste des capacités scientifiques, techniques et humaines qui sont liées aux activités en cours et qui peuvent donc avoir un impact direct. Toutefois, la liste contiendra également les capacités potentielles. Il s'agit des organisations qui ont de l'expérience dans l'échantillonnage sur le terrain, l'identification des espèces ou de l'origine du matériel biologique autre que le bois. L'élaboration de cette liste révélera également les organisations susceptibles de jouer un rôle dans la sensibilisation. La liste pourra ensuite être utilisée par les chercheurs afin d'identifier des collaborateurs, mais aussi par des partenaires stratégiques (administrations forestières, police, douanes) à la recherche d'informations ou de formations.

Le but de la liste est de travailler vers un GTTN-Afrique où toutes les parties prenantes potentielles seront conscientes de leurs capacités respectives (personnel et ressources) et pourront travailler ensemble vers des objectifs communs. Cela rendra possibles des collaborations et l'organisation de formations pour se soutenir mutuellement en Afrique. Il a été souligné que, lorsque des chercheurs africains sont envoyés à l'étranger pour suivre une formation, il est important de sélectionner du personnel qui reviendra et qui sera désireux de former d'autres chercheurs.

Afin d'identifier les besoins en capacités spécifiques, des discussions ont été menées sur la question de savoir s'il est nécessaire de se concentrer sur le marché africain et/ou international du bois. Toutes les essences d'arbres en forte demande sur le marché africain font également l'objet d'une forte demande sur le marché mondial. Cependant, il existe simultanément des

essences de bois non commerciales très utilisées qui devraient être d'autant plus ciblées qu'elles ont de l'importance pour les plantations, le reboisement et la conservation.

Si vous souhaitez contribuer à la liste des capacités africaines et que vous n'étiez pas présent pendant l'atelier, vous pouvez contacter Nele Schmitz: nele.schmitz@thuenen.de

5.3 Sujet C. Protection locale et coopération mondiale : DPI et APA

Des partenaires de la région d'Afrique sont à la recherche de voies de collaboration régionale. Ils aimeraient clarifier quelle collaboration est nécessaire et définir les objectifs de la collaboration. Ils portent un très vif intérêt au renforcement des capacités et au transfert de technologie. A ces fins, en résumé, il y a deux points principaux qui visent à permettre une action pratique et concrète :

Premièrement. Les outils de propriété intellectuelle peuvent faciliter la collaboration au sein de la région Africaine et entre les partenaires non africains et africains.

Deuxièmement. Un système équitable de partage des avantages devrait être instauré dans l'ensemble du commerce du bois et de l'espace de vérification de la légalité du bois afin de mettre en place un mécanisme durable pour l'Afrique qui traite de tous les aspects à long terme de la protection du bois précieux, de l'intégration de la légalité du bois aux budgets et fonctions gouvernementaux des pays et de l'aide au développement économique national. Domaines dans lesquels les outils de la propriété intellectuelle pourraient contribuer à la mise en place d'un tel système équitable et durable:

- gouvernement: exiger que les achats de bois du gouvernement utilisent du bois légal et faire la vérification de la légalité du bois, inclure la vérification de l'identité et de la légalité du bois dans les budgets permanents des gouvernements
- milieux universitaires : établir des laboratoires qui déploieront des activités publiques et commerciales susceptibles de générer des revenus pour la durabilité à long terme ; élaborer des programmes de maîtrise et de doctorat qui attireront les jeunes dans ce domaine et les maintiendront dans le pays ; lorsque les scientifiques sont formés à l'étranger dans le cadre du partage des avantages, ils doivent partager leurs connaissances avec les autres dans leur pays
- domaine de l'identification et de la légalité du bois : les accords de financement public [des projets d'échantillonnage d'essences d'arbres et d'élaboration de données de référence] devraient inclure des termes qui abordent tous les aspects de la PI et prévoient le partage des avantages qui auront un impact à long terme et profiteront aux populations locales, par exemple en stockant des échantillons dans la région, de préférence en développant des données de référence dans le pays ou la région d'origine, et en investissant dans le savoir-faire et la technologie ; les réseaux devraient s'assurer que le droit de propriété, l'accès et le partage professionnel et commercial des avantages soient équitables pour les pays et leurs partenaires locaux et qu'il y ait accès et reconnaissance par ceux-ci, le cas échéant.

5.4 Sujet D. Priorisation des espèces de bois pour l'élaboration des données de référence

Le GTTN s'emploie à mettre à jour une liste des espèces d'arbres prioritaires. La liste éclaire la recherche et la collecte de données de référence (comme

l'ADN génétique des essences de bois) pour l'identification des essences et de leur origine géographique en indiquant un niveau de priorité (faible, moyen et élevé) pour chaque essence d'arbre. Le niveau de priorité indique l'importance relative avec laquelle les données de référence doivent être créées. Une première version a été publiée comme résultat de la phase 1 du GTTN en 2013. Un projet de mise à jour a été élaboré sur la base des résultats de la phase 1 du GTTN et sur la base des mises à jour des annexes CITES. En juin 2018, le questionnaire a été partagé avec les membres du GTTN ainsi qu'avec les personnes ayant participé à l'atelier GTTN Afrique à Yaoundé (27-28 juin).

Le questionnaire présente le nom de l'espèce scientifique, le nom de l'espèce pilote/commercial, l'annexe CITES, l'annotation prioritaire 2013 du GTTN, et il recueille les mises à jour des niveaux de priorité (statut et clarification), avec référence géographique si applicable.

Comme le questionnaire avait été envoyé juste avant l'atelier régional et qu'aucun résultat préliminaire n'a pu être discuté, il a été jugé plus utile de discuter des critères d'importance régionale pour l'établissement des priorités des espèces plutôt que de discuter de l'ordre de priorité des espèces individuelles.

Les participants ont identifié les questions suivantes comme étant les plus importantes :

- Protection des espèces : Protection des espèces : accords de protection nationaux et internationaux, CITES, liste rouge de l'UICN ; avec une référence particulière aux a) espèces ressemblantes qui sont difficiles à distinguer, et b) capacité à différencier les spécimens sauvages des spécimens de plantation. La difficulté supplémentaire est qu'il peut se produire que des espèces commercialisées sous un nom commun (commercial) fassent toutefois l'objet d'un statut de protection différent.
- Pression de l'exploitation forestière : état général du respect de la loi et des bonnes pratiques d'exploitation, avec des liens avec les rendements

durables dans le contexte des espèces non protégées hautement commercialisées.

- Importance commerciale : les marchés nationaux et internationaux ayant à peu près les mêmes exigences, avec les commentaires suivants : a) la plupart du bois sera consommé au niveau national (valeur de référence de 70 %) et b) certaines espèces ne pourront être commercialisées qu'au niveau régional. Pour une protection efficace, il reste donc important d'observer ce qu'il se passe sur les marchés intérieurs.
- Espèces en promotion : les plus importantes des espèces moins connues sont celles qui ont de bonnes propriétés du bois et qui trouvent leur place sur le marché.
- Certaines espèces peuvent avoir une appréciation culturelle particulière, ce qui peut induire une évaluation commerciale très différente, chose qui, à son tour, est susceptible d'engendrer une contrebande transfrontalière.
- L'identification du bois peut constituer un véritable défi lorsque les douanes rencontrent des conteneurs contenant des mélanges très hétérogènes de grumes qui peuvent être de n'importe quelle essence. Plusieurs participants ont déclaré que cette question a pris de plus en plus d'ampleur au cours de la dernière décennie.

With support from



Federal Ministry
of Food
and Agriculture

by decision of the
German Bundestag

www.globaltimbertrackingnetwork.org

L'objectif du Réseau mondial de traçabilité du bois (GTTN) est de promouvoir le fonctionnement d'outils innovants pour l'identification du bois et la détermination de son origine, afin de contribuer à la lutte contre l'exploitation et le commerce illégal du bois dans le monde. Le GTTN est une alliance ouverte qui coopère dans le cadre d'une vision commune et les activités du réseau sont financées par une approche de multi-donateurs ouverte. La coordination de la phase 2 du GTTN (2017-2019) est financée par le Ministère Fédéral Allemand de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL).